

Balle injouable - Règle 19

Vous pouvez déclarer une balle injouable partout sauf dans une **zone à pénalité** et personne ne peut vous refuser votre décision.

Il existe trois options de dégagement et, pour chacune d'elle, vous devrez ajouter un coup de pénalité.

- **Dégagement coup et distance** (Règle 19.2a)
Vous pouvez jouer la balle d'origine, ou une autre balle, de l'endroit d'où le coup précédent a été joué (voir Règle 14.6)
- **Dégagement en arrière sur la ligne** (Règle 19.2b)
Vous pouvez dropper la balle d'origine ou une autre balle (Règle 14.3) dans une zone de dégagement se situant sur une ligne partant du trou et passant par l'emplacement de votre balle en reculant aussi loin que vous le désirez.
- **Dégagement latéral** (Règle 19.2c)
Vous pouvez dropper la balle d'origine, ou une autre balle, dans une zone de dégagement longue de deux longueurs de clubs depuis l'emplacement de la balle d'origine mais sans vous rapprocher du trou. Si vous utilisez cette option et qu'il existe plus d'une zone de dégagement, la balle droppée doit reposer dans la même zone de parcours que celle touchée par la balle au moment du drop.

Balle injouable dans un bunker (Règle 19.3)

Si votre balle se trouve dans un bunker, vous pouvez procéder selon les trois options de la balle injouable mais, si vous choisissez de procéder selon l'option b ou c, une balle doit être droppée dans le bunker.

Toutefois, vous pouvez aussi, avec une pénalité de deux coups, dropper votre balle en dehors du bunker (Règle 19.3b)